

Fiche d'inscription saison 2018 - 2019

À retournée complétée

Nom de l'élève: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____ Classe (enfants): _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postale: _____

Téléphone: _____ Portable: _____

Mail: _____

Comment nous avez vous connu?

Connaissance Flyers Réseaux sociaux Autre:

Tarifs annuel, trimestriel et frais d'inscriptions:

COURS	1 FOIS	3 FOIS	Frais d'inscriptions Elan communal
EVEIL (4/6ans)	99 €	33 €	10 €
INITIATION (6/8ans)	99 €	33 €	10 €
8/10 ans	117 €	39 €	10 €
10/12 ans	117 €	39 €	10 €
ADOS (college)	117 €	39 €	10 €
MOYEN (lycée)	147 €	49 €	15 €
AVANCE	147 €	49 €	15 €
ADULTE	147 €	49 €	15 €

Cours souhaité: _____ Montant annuel: _____

Réglé en: espèce Chèques *

* Frais d'inscriptions à l'ordre de l'élan communal N°chèque: _____

* Règlement à l'ordre de Cynthia Borgeot N°chèque: _____

N°chèque: _____

N°chèque: _____

Je soussigné _____ mère/père de _____

Le ____ / ____ / ____

Signature: _____

Règlement intérieur 2018 - 2019

Article 1-Inscription

Les cours élèves sont dispensés du 18 septembre à juin hors vacances scolaires et jours fériés.

Article 2-Paiements

Une cotisation de 10€ pour les moins de 16 ans et 15€ pour les élèves de 16 ans ou plus à l'intention de l'Élan communal devra être payée lors de l'inscription.

Tous les cours sont payables d'avance lors de l'inscription, avec possibilité de payer en trois fois . Les prélèvements se feront le 5 du mois d'octobre, janvier et avril.

Les abonnements ne sont ni cessibles, ni remboursables. **Toute année commencée est intégralement due**

Article 3-Consignes pendant les cours

Pendant toute la durée de leur présence dans l'établissement, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'avoir une tenue correcte, de ne pas crier ou parler fort dans l'enceinte et à l'extérieur du bâtiment pour ne pas gêner le déroulement des cours.

L'utilisation du téléphone portable est interdite durant les cours de danse.

L'accès à la salle de danse est exclusivement réservée aux élèves.

Les élèves s'engagent à avoir une tenue lisible adaptée à la danse jazz avec les cheveux attachés.

Article 4-Absence et Présence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Il est fortement recommandé aux élèves d'arriver minimum 5 minutes avant le début du cours afin de commencer les cours à l'heure. L'enseignant est en droit de ne pas permettre à un élève de danser en cas de retard trop important afin de ne pas mettre en danger le corps de l'élève qui ne sera pas échauffé. Chaque absence devra être prévenue au préalable par mail ou par SMS au professeur de danse (06.30.76.45.15).

En aucun cas les absences seront déduites ni remboursées.

Article 5-Gala

L'élan communal organisera un gala auquel participeront toutes les classes de danse.

La présence des élèves aux différentes répétitions et représentation du gala est obligatoire dès lors qu'ils s'engagent à y participer.

La représentation du gala sera payante y compris pour les familles et une participation financière allant de 10€ à 15€ en fonction du nombre de tableaux dansés vous sera demandée pour la confection des costumes de scène.

Article 7-Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive des cours de danse qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Signature avec mention Lu et approuvé:

Liste des documents à retourner

- Certificat médical de moins de 3mois.
 - Fiche d'inscription intégralement rempli.
 - Un exemplaire du règlement intérieur signé.
 - Le règlement de l'année de danse ainsi que la cotisation à l'élan communal.
 - L'autorisation de droits d'images.
-

A REMETTRE IMPERATIVEMENT DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Droits d'images

Mr, Mme _____ Parents(s), responsable(s) de l'élève _____

Je soussigné(e) (*dans le cas d'un élève Majeur*) _____

- Autorise l'Elan communal et Cynthia Borgeot à utiliser des photos ou vidéos dans le cadre de publications internet ou autres formes de publicités
- N'autorise pas l'Elan communal et Cynthia Borgeot à utiliser des photos ou vidéos dans le cadre de publication internet ou autre forme de publicités

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature:

